

# MAIRIE D'EMERCHICOURT

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SEANCE du vendredi 31 juillet 2020

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 31 juillet à 18 heures 15, dans la salle de sports « Narcisse Midavaine » avec un public restreint et sans retransmission des débats, en application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, suite à la convocation légale qui leur a été adressée le 27 juillet 2020, par voie dématérialisée, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le 27 juillet 2020, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Régis ROUSSEL, Maire d'EMERCHICOURT.

#### **Sont présents à cette réunion :**

Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – BRZEZINSKI Régine – CHOQUET Justine – COTREZ Sabrina – HERBIN Mélody – LONGEARD Ingrid et SUM Michèle.

Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert – ROUSSEL Régis et STASIOLOJC Arnaud.

#### **Absent excusé :**

Monsieur SZATAN Michel a donné pouvoir à Mme BRZEZINSKI Régine.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate, après l'appel nominal que le quorum est atteint. Madame Régine BRZEZINSKI est nommée secrétaire.

Il est fait ensuite lecture des délibérations du 10 juillet 2020. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du Conseil Municipal n°2020/02/10 le 10 juillet 2020.

### **1. Approbation du Compte de Gestion 2019**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le comptable en poste à BOUCHAIN et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du comptable, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte de gestion de 2019.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **2. Présentation et vote du Compte Administratif 2019**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019 comme suit :

#### **En section de Fonctionnement :**

#### **RECETTES**

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
013	Atténuation de charges	17 447.00 €	19 352.66 €
70	Produits des services	22 050.00 €	27 250.04 €
73	Impôts et taxes	828 723.00 €	837 214.06 €
74	Dotations et participations	87 988.00 €	85 019.40 €
75	Autres produits gestion courante	13 000.00 €	18 961.83 €
77	Produits exceptionnels	5 300.00 €	3 167.84 €
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>974 508.00 €</b>	<b>990 965.83 €</b>
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE</b>	<b>974 508.00 €</b>	<b>990 965.83 €</b>
	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>158 209.00 €</b>	<b>158 209.21 €</b>

## DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
011	Charges à caractère général	285 850.00 €	233 835.37 €
012	Charges de personnel	453 515.00 €	444 274.88 €
014	Atténuation de produits	5 447.00 €	5 447.00 €
65	Autres charges de gestion courante	76 847.00 €	67 581.59 €
66	Charges financières	12 256.00 €	12 255.74 €
67	Charges exceptionnelles	7 900.00 €	4 462.52 €
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>841 815.00 €</b>	<b>767 857.10 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	289 229.00 €	
042	Opérations d'ordre entre section	1 673.00 €	1 672.54 €
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>290 902.00 €</b>	<b>1 672.54 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 132 717.00 €</b>	<b>769 529.64 €</b>

### En section d'investissement

## RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
10	Dotations fonds divers réserve	24 694.00 €	30 109.83 €
13	Subventions d'investissement	828 713.00 €	164 650.22 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 153 407.00 €</b>	<b>194 760.05 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	289 229.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673.00 €	1 672.54 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>290 902.00 €</b>	<b>1 672.54 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 444 309.00 €</b>	<b>196 432.59 €</b>
	<b>SOLDE D'EXECUTION REPORTE</b>	<b>536 854.00 €</b>	<b>536 854.80 €</b>

## DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
16	Remboursement d'emprunts	839 813.00 €	39 812.57 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	317 838.00 €	110 470.15 €
23	Immobilisations en cours	823 512.00 €	553 896.96 €
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 981 163.00 €</b>	<b>704 179.68 €</b>
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 981 163.00 €</b>	<b>704 179.68 €</b>

Monsieur le Maire soumet au vote les résultats pour l'exercice 2019 :

### Fonctionnement :

Recettes : 990 965.83 €

Dépenses : 769 529.64 €

Soit un excédent de l'exercice de 221 436.19 €

Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 158 209.21 €, l'excédent de clôture est de 379 645.40 €

### Investissement :

Recettes : 196 432.59 €

Dépenses : 704 179.68 €

Soit un déficit de l'exercice de 507 747.09 €

Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 536 854.80 €, l'excédent de clôture est de 29 107.71 €

Le résultat global est donc un excédent de 408 753.11 €.

Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à :

- 476 978 € en dépenses
- 817 833 € en recettes

**Approuvé à l'unanimité.**

### 3. Affectation des résultats 2019

Conformément à l'instruction budgétaire M14 et compte tenu de l'excédent de fonctionnement et de l'excédent d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2019.

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent de 379 645.40 €

Investissement : excédent de 29 107.71 €

Compte tenu de l'excédent des restes à réaliser en investissement de 340 855 €

Il n'y a pas de besoin de financement en section d'investissement.

Il y a donc lieu d'affecter les résultats de 2019 de la façon suivante :

- Excédent d'investissement 001 : 29 107.71 €
- Excédent de fonctionnement 002 : 379 645.40 €

**Approuvé à l'unanimité.**

### 4. Présentation et vote du Budget Primitif 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif comme suit :

#### En section de Fonctionnement :

#### RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
013	Atténuation de charges	0 €
70	Produits des services	16 030 €
73	Impôts et taxes	834 341 €
74	Dotations et participations	88 849 €
75	Autres produits gestion courante	1 500 €
77	Produits exceptionnels	10 000 €
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>950 720 €</b>
042	Opérations d'ordre entre section	0 €
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>0 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE</b>	<b>950 720 €</b>
	<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>379 645 €</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONC. CUMULEES</b>	<b>1 330 365 €</b>

#### DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONSS
011	Charges à caractère général	309 860 €
012	Charges de personnel	521 165 €
014	Atténuation de produits	5 447 €
65	Autres charges de gestion courante	83 346 €
66	Charges financières	11 198 €
67	Charges exceptionnelles	8 000 €
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>939 016 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	389 676 €
042	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>391 349 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 330 365 €</b>

#### En section d'investissement

#### RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
10	Dotations fonds divers réserve	194 034 €
13	Subventions d'investissement	141 317 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>335 351 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	389 676 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
041	Opérations patrimoniales	11 342 €
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>402 691 €</b>
	<b>RESTES A REALISER 2019</b>	<b>817 833 €</b>
	<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>29 107 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 584 982 €</b>

## DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
16	Remboursement d'emprunts	854 607 €
20	Immobilisations incorporelles	1 800 €
21	Immobilisations corporelles	251 596 €
23	Immobilisations en cours	- 11 341 €
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 096 662 €</b>
040	Opérations d'ordre entre section	0 €
041	Opérations patrimoniales	11 342 €
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>11 342 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE</b>	<b>1 108 004 €</b>
	<b>RESTES A REALISER 2019</b>	<b>476 978 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. CUMULEES</b>	<b>1 584 982 €</b>

**Approuvé à l'unanimité.**

### 5. Indemnités rentrée scolaire 2020-2021

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune attribue depuis plusieurs années une indemnité de rentrée scolaire de 64 € aux élèves/étudiants résidants sur la commune, fréquentant les établissements du secondaire et du supérieur, en contrat d'apprentissage ou d'alternance ou en situation de handicap dans des instituts spécialisés.

Il propose de renouveler cette aide et de la fixer à 70 € pour la rentrée prochaine.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 6. Crédits scolaires année 2020-2021

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler la participation communale attribuée pour l'achat des fournitures scolaires des élèves fréquentant le groupe scolaire « Louis Aragon » fixée à 35 € par élève et d'allouer une dotation exceptionnelle de 2 340 € pour l'acquisition de manuels scolaires.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 7. Sollicitation de la CAPH pour l'attribution de fonds de concours dans le cadre de sa politique de solidarité communautaire et de sa contribution au soutien de l'investissement local – pose de lampadaires pour passe-piétons Bd de la République

Par délibération du 19 octobre 2015, la CAPH a mis en place un dispositif de fonds de concours aux communes membres afin de soutenir leur volonté d'investissement et de contribuer ainsi à la relance de l'activité et de l'emploi.

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2019, la CAPH a étendu ce dispositif à la commune d'Emerchicourt.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le bénéfice du fonds de concours est limité à 50 % de l'autofinancement communal.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la CAPH pour l'attribution d'un fonds de concours concernant la pose de lampadaires pour passage-piétons sur le Bd de la République pour un montant total TTC hors subvention de 1 299.59 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

Vu pour être affiché le vendredi 7 août 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 7 août 2020.

Le Maire,

Régis ROUSSEL.